

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2015

DELIBERATION N° DEL080-15

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20151123-DEL080-15-DE
Date de télétransmission : 25/11/2015
Date de réception préfecture : 25/11/2015

L'an deux mille quinze, le 23 novembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 17 novembre 2015 s'est réuni à la
mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEA, C. FERRACIOLI,
M. GERACI, V. GOYVANNIER, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON et MM. R. BAH, P. BERTHOLLET,
A. DUSSERRE, S. DUBOIS, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, B. LEBRUN,
J. PAVAN, Y PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BOUCLIER Yann (Pouvoir à C.FERRACIOLI en date du 23/11/15)
M^{me} ROULAND Chloé (Pouvoir à V. GOYVANNIER en date du 22/11/15)
M. MORIN Georges (Pouvoir à P. VERRI en date du 19/11/15)
M^{me} BRANON-MAILLET Simone (Pouvoir à C. PICCA en date du 23/11/15)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI

M^{ME} CHRISTINE TISON A ÉTÉ ÉLUE SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

**OBJET : Avenant n°1 au marché relatif à l'aménagement de la voirie
de l'écoquartier « Petit Jean » - Lot 01 : Voirie**

Rapporteur : Alberte BONNIN-DESSARTS

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Afin de réaliser les travaux d'infrastructures pour l'aménagement de l'écoquartier du Petit Jean
à Gières, une procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics a été
lancée.

Cette consultation a été décomposée en trois lots distincts :

- lot n° 1 : Voirie
- lot n° 2 : Maçonnerie – Clôture
- lot n° 3 : Eclairage – réseaux secs associés

Le 28 mai 2013, un avis d'appel public a été publié dans le journal L'Essor du BTP ainsi que sur le profil acheteur de la mairie (plateforme de dématérialisation des marchés publics).

Lors de sa séance du 8 juillet 2013, le conseil municipal a autorisé le Maire à signer les marchés :

- pour le lot 01 :

Entreprise ROUTIERE CHAMBARD (38160 St Marcellin) pour un montant de 823 073,50 € HT

- pour le lot 02 :

Entreprise EIFFAGE TP (38400 St Martin d'Hères) pour un montant de 46 471,30 € HT

- pour le lot 03 :

Entreprise GTP – Grésivaudan Travaux publics (38400 St Martin d'Hères) pour un montant de 138 560,50 € HT

Lors de l'exécution des travaux, des travaux supplémentaires liés à la voirie ont été mis en œuvre à la demande du maître d'ouvrage :

Branchements	5 060,00
Branchement Eaux usées + Adduction au potable rue des Routoirs	5 365,00
Caniveau grille Chamandier	2 110,50
Piquage Adduction eau potable Petit Jean plus profond	810,00
Siphon amovible Routoir 2	860,00
Marches pour riverain Routoir 2	186,00
Repose portail	645,00
Mise à niveau grilles d'aération Petit Jean	552,00
Potelets tête blanche amovible	4 776,00
Arceaux vélos	2 617,50
Pose de grilles d'arbres rue du Chamandier	460,00
Déplacement réseau télécom	1 860,00
Déplacement barrière amovible	810,00
Déplacement Poteau incendie Petit Jean	4 850,00
Caniveau grille rue de la Gare	813,00
Déplacement du poteau incendie Routoir (idem Petit Jean)	4 850,00
TOTAL	36 625,00

Le montant de ces travaux supplémentaires s'élève à 36 625,00 € HT.

Par conséquent, le nouveau montant du marché s'élève à 859 698,50 € HT, soit une augmentation de 4,45 % du marché initial.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de l'autoriser à signer l'avenant n°1 au lot 01 - Voirie, et à procéder à sa notification,
- de dire que les crédits sont inscrits au chapitre 23 du budget 2015

Conclusions :

la présente délibération est approuvée par 22 voix pour et 6 abstentions.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 23 novembre 2015.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.